



QVÆ SVRSVM SVNT SAPITE

Bulletin de la Fraternité Saint-Pierre dans l'archidiocèse de Bordeaux

N°2 – février 2020

A l'école du Christ

Bien chers fidèles,

Si nous jetons un regard sincère sur le passé de notre vie spirituelle, nous sommes étonnés – accablés peut-être – de la lenteur ou de la nullité de nos progrès. Pourquoi tant d'efforts sont-ils demeurés stériles ? Pourquoi, après plusieurs années peut-être de vie ascétique, devons-nous avouer les mêmes faiblesses, enregistrer les mêmes chutes ? N'aurions-nous pas, dès le début, négligé l'essentiel, ne nous serions-nous pas trompés de chemin ?

Il n'y a en effet qu'une seule porte par laquelle on puisse entrer dans le royaume spirituel. C'est en vain que nous avons essayé d'y pénétrer par ailleurs ; nous devons nous heurter à d'infranchissables barrières. Nous étions pareils à des voleurs maladroits qui tentent inutilement de pénétrer par la ruse dans un domaine bien défendu. « Celui qui entre par ailleurs est un voleur et un bandit » (Jean 10, 1). Cette porte unique c'est le Christ, c'est la foi dans le Christ : foi que la charité vivifie, et qui, en affermissant notre cœur, lui permet en retour d'aimer, de brûler plus intensément et de rayonner davantage, à l'image de la charité divine !

Il faut déclarer sans détour la vanité parfaite d'un ascétisme qui n'a d'autre idéal que le perfectionnement du « moi », de cet ascétisme que l'on pourrait appeler « égocentrique ». Les résultats qu'il donne sont bien maigres, et bien décevants les fruits que l'on en tire : qui n'a semé que selon l'homme, ne moissonnera que de l'humain.

L'ascétisme chrétien repose tout entier sur un principe divin, et ce même principe l'inspire, l'anime et le conduit jusqu'à son terme : « Tu

aimeras Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme, de toutes tes forces. » (Deutéronome 6, 5 et Matthieu 22, 37). C'est le résumé et l'essence de la Loi ancienne : la Loi nouvelle n'a fait que reprendre ce premier et suprême commandement, l'expliquer et le promulguer universellement dans toute sa simplicité et force divines. Il faut, dès le début de la vie spirituelle, orienter l'âme vers cette plénitude de l'amour, vers Dieu seul. Agir autrement, c'est méconnaître le sens profond du christianisme. C'est revenir à l'effort égoïste, à l'égoïsme vaniteux de certaines morales païennes – stoïciennes d'autrefois et d'aujourd'hui –, culture si pétri d'un orgueil si mesquin !

Si nous pouvions nous convaincre une fois pour toutes de la vérité des paroles de notre divin Maître : « Sans moi, vous ne pouvez rien faire », (Jean 15, 5) que notre vie changerait d'aspect ! Si nous étions pénétrés de la doctrine de vie contenue en ces quelques mots : « Sans moi vous ne pouvez rien faire », nous nous appliquerions à pratiquer non pas telle ou telle vertu, mais toutes sans exception, sachant que c'est Dieu même qui doit être à la fois le but et le principe de nos actes.

Mais après avoir fait tout notre possible – comme si le succès ne dépendait que de nous seuls –, nous saurions demeurer humbles devant nos profits, confiants après nos chutes. Sachant qu'en nous-mêmes nous ne sommes rien mais que par le Christ, nous sommes tout-puissants : « Je peux tout en Celui qui me fortifie » (Philippiens 4, 13), nous ne serions pas plus découragés de nos fautes que fiers des actes de vertu dont la grâce divine nous aurait rendu capables.

Il faut dire plus : pour une âme qui a pris conscience de son néant et du tout de Dieu, les faiblesses, les défaillances ne doivent plus être des obstacles : elles se changent en moyens, elles sont une occasion pour la foi de s'accroître par un acte héroïque, et pour la confiance de triompher, devant la déroute manifeste de tout ce qui ne mène pas à Dieu. « Je me glorifierai volontiers de mes faiblesses, dit l'Apôtre, afin qu'habite en moi la force du Christ » (2 Corinthiens 12, 9).

Lorsque vraiment on a commencé à s'appuyer ainsi sur Dieu, et non plus sur soi-même, on avance à pas de géants dans la voie de l'amour. De plus en plus, la charité domine nos actes et purifie nos intentions, en sorte qu'elle ne tarde pas à envahir toute notre vie. Si nous voulons être fidèles à la doctrine de l'Évangile, nous devons nous efforcer d'arriver à ne plus agir que pour les motifs de la foi et de la charité. Et, comme un principe naturel ne donne pas de fruits surnaturels, nous n'y arriverons jamais si nous ne cherchons pas, dès le début, à nous animer de ces vertus spécifiquement chrétiennes.

Si nous ne pouvons, comme nous le dit saint Paul, prononcer le nom du Seigneur sans la grâce, comment pourrions-nous espérer, par nos seuls efforts, atteindre notre but surnaturel ?

Certes, pour la réforme du vieil homme, le travail de la volonté est indispensable. Mais quand l'élan de notre volonté sera-t-il le plus prompt et le plus efficace ? lorsqu'il procédera de la simple raison, ou lorsqu'il procédera de la foi et de la charité ?

La réponse est facile et nous vient d'elle-même à la pensée. Mais alors pourquoi, dans le développement de notre vie intérieure, ne pas nous servir autant que possible des forces et des lumières que les vertus théologales peuvent nous donner ? Pourquoi ne pas entrer de plain-pied, dès le début dans le règne intérieur, dans l'intimité avec Dieu ? Ce royaume du Christ nous est ouvert. Bien plus, c'est le désir formel de Notre-Seigneur de nous y voir entrer : « Demeurez en moi, et je demeure en vous » (Jean 14, 25).

Rendons-nous, aujourd'hui même, à son appel ! Commençons à vivre de foi. « Mon juste vit de foi » (Romains 1, 13).

Un Chartreux

Bon et saint Carême !



PRIERE POUR LE CAREME

Saint François d'Assise

Seigneur, faites de moi un instrument de Votre paix,

Là où est la haine, que je mette l'amour.

Là où est l'offense, que je mette le pardon.

Là où est la discorde, que je mette l'union.

Là où est l'erreur, que je mette la vérité.

Là où est le doute, que je mette la foi.

Là où est le désespoir, que je mette l'espérance.

Là où sont les ténèbres, que je mette la lumière.

Là où est la tristesse, que je mette la joie.

O Seigneur, que je ne cherche pas tant à

être consolé qu'à consoler,

à être compris qu'à comprendre,

à être aimé qu'à aimer.

Car c'est en se donnant qu'on reçoit,

c'est en s'oubliant qu'on se retrouve,

c'est en pardonnant qu'on est pardonné,

c'est en mourant qu'on ressuscite à l'éternelle vie.

Ainsi soit-il !

AU SUJET DU CELIBAT SACERDOTAL

Nous publions ici la lettre écrite par Son Excellence Monseigneur André Léonard, archevêque émérite de Malines-Bruxelles, le 17 janvier dernier.

En tant qu'archevêque émérite de Malines-Bruxelles, je m'abstiens de toute interférence dans le gouvernement des diocèses dont je fus le pasteur : Namur et Bruxelles. Mais je demeure évêque et peux, à ce titre, exprimer des convictions doctrinales ou pastorales, même si elles divergent éventuellement de l'une ou l'autre position de mes anciens collègues de travail.

Même si la chose est inédite et d'un impact infiniment supérieur, un Pape émérite, Benoît XVI en l'occurrence, peut semblablement collaborer légitimement à un livre projeté par un cardinal et, en concertation avec lui, émettre ses convictions théologiques et pastorales, sans manquer à son devoir de réserve. Il ne s'y exprime forcément plus en tant que successeur de Pierre et sa prise de position n'a pas d'autorité magistérielle. Mais sa parole est néanmoins d'un très grand poids.

Sa contribution active au livre projeté par le cardinal Sarah n'est en aucune manière une « attaque » contre le pape François. Benoît XVI, pas plus que le cardinal, ne critique son successeur. Ils lui adressent une « supplication » dans un esprit filial, sans rien retrancher de leur obéissance au pape actuel. Exactement comme quatre cardinaux s'étaient adressés au pape François en lui demandant filialement de dissiper leurs « *dubia* », leurs « doutes », leur perplexité, concernant certains aspects ambigus du chapitre VIII de l'exhortation *Amoris laetitia*, à savoir ceux qui touchent l'indissolubilité d'un mariage sacramentel valide, avec ses retombées concernant l'accès aux sacrements de la réconciliation et de la communion eucharistique lorsqu'on se trouve dans une situation permanente de cohabitation conjugale avec un partenaire qui n'est pas son conjoint « dans le Seigneur ».

D'autres ambiguïtés ont surgi ultérieurement. Il est parfaitement pertinent de répondre à la question d'un journaliste en déclarant en substance : « Si une personne homosexuelle cherche sincèrement à faire la volonté de Dieu, qui suis-je pour la juger ? » Mais, comme on ne précise pas en quoi consiste cette volonté de Dieu et quelles sont les conséquences

morales qui en découlent, l'opinion publique retient, à tort, de cette réponse ambiguë que les pratiques homosexuelles sont désormais légitimées par l'Église catholique. Ce qui n'est pas vrai.

Semblablement, quand on signe une déclaration commune, avec un haut responsable de l'islam, suggérant que la diversité des religions correspond à la « volonté » de Dieu, il ne suffit pas de corriger oralement l'ambiguïté de cette formulation (le texte publié demeurant inchangé) en disant que Dieu « permet » simplement cette diversité. Il faudrait encore souligner positivement que le dialogue interreligieux ne peut porter atteinte à l'unicité absolue de la Révélation chrétienne, en laquelle le Dieu unique et trinitaire nous offre son amour sauveur en la personne de Jésus. Ce qui n'empêche pas de saluer des « *semina Verbi* » (des « semences » du Verbe de Dieu), voire des « *reliquia Verbi* » (des « restes » du Verbe) dans d'autres religions que le judéo-christianisme.

D'autres ambiguïtés se sont introduites dans le récent synode sur l'Amazonie, notamment concernant une certaine vénération de la « Pachamama », de la Terre-Mère. Mais, sur ce point, il faut attendre la publication de l'exhortation post-synodale. On peut espérer que notre pape François y dissipera les ambiguïtés de ce synode.

Une de ces ambiguïtés concernait précisément la question du célibat sacerdotal dans l'Église catholique latine. À cet égard, en communion avec beaucoup d'autres évêques, que j'invite fraternellement à exprimer eux aussi leur ferme position, je rejoins entièrement la supplique que le cardinal Sarah, en étroite concertation avec Benoît XVI, adresse au souverain pontife. Notre espoir est grand d'être entendus, car le pape François a nettement déclaré son attachement au célibat sacerdotal dans l'Église latine. Mais en envisageant quand même des exceptions... Qui, hélas, comme en d'autres matières, sont rapidement universalisées !

La supplique exprimée dans le livre en question est donc d'une urgente actualité et parfaitement légitime. Jamais il ne faut « attaquer » le Pape. Il faut, au contraire, toujours respecter sa personne et sa mission. Mais il s'impose parfois et il est toujours permis de le « supplier » et de lui demander des « éclaircissements ». Ce que nous faisons.

+ André LEONARD

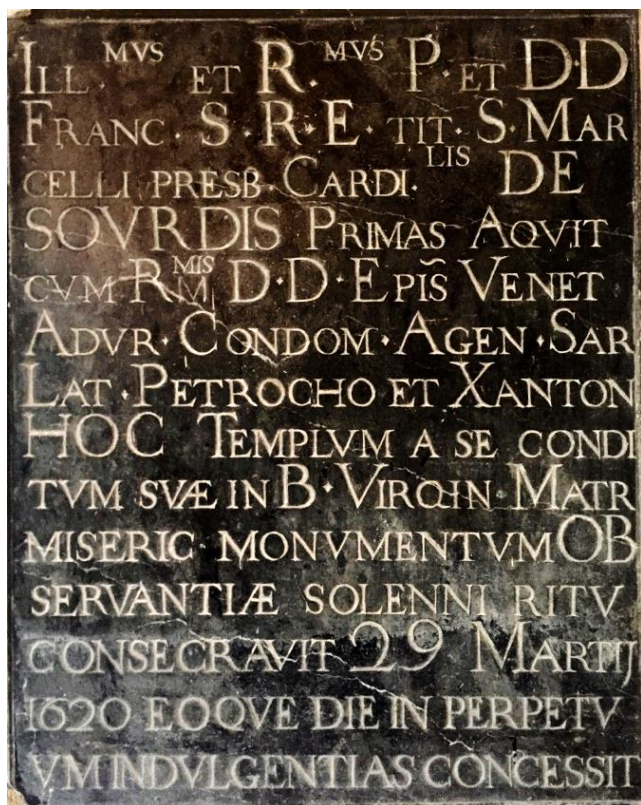
29 MARS 1620 – 29 MARS 2020

400^E ANNIVERSAIRE DE LA CONSECRATION DE L'ÉGLISE SAINT-BRUNO

Chers fidèles,

Au fil des mois, dans le bulletin paroissial, divers articles vous permettent de découvrir l'histoire de l'église Saint-Bruno, de son quartier, de son patrimoine, et des figures illustres qui ont contribué à sa renommée.

Chaque mois vous sont aussi proposées de pieuses réflexions de saint Philippe Néri, grand saint du XVII^e siècle, que le jeune François de Sourdis a connu lorsqu'il était étudiant à Rome.



Le 29 mars 1620, l'illustrissime et Révérendissime Père et Seigneur François de Sourdis, Cardinal prêtre de la Sainte Eglise Romaine, du titre de Saint-Marcel, Primat d'Aquitaine, accompagné des Révérendissimes Seigneurs Evêques de Vannes, Adour, Condom, Agen, Sarlat, Périgueux et La Rochelle, a consacré cette église construite par lui en l'honneur de la Bienheureuse Vierge Marie Mère de Miséricorde, par l'observance du rite solennel ; et, le même jour, lui a concédé des indulgences à perpétuité.

*Plaque souvenir de la Consécration
Grande sacristie de l'église Saint-Bruno*



PROGRAMME DES FESTIVITES DU 4^E CENTENAIRE

Ouvertures exceptionnelles de l'église Saint-Bruno

- Visites libres et guidées de l'église le premier dimanche de chaque mois durant toute l'année 2020 (15h00 – 17h30).
- Visites libres et guidées tous les samedis après-midi (15h00 – 18h00)

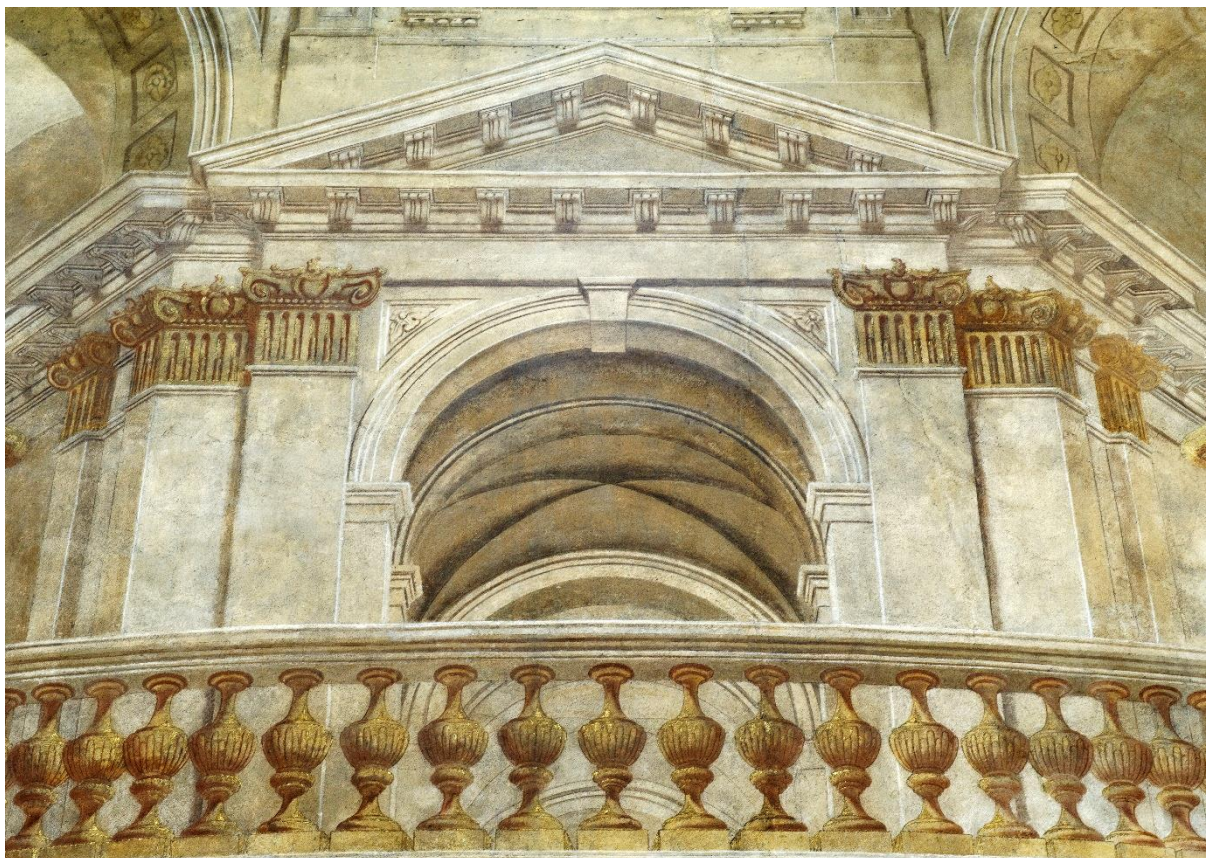
Evènements à l'église Saint-Bruno

- **Jeudi 12 mars** : à 20h30, conférence de Laurence Gré-Beauvais, archéologue et conférencière des Musées Nationaux : *Le cardinal de Sourdis*.
- **Mercredi 25 mars** : à 20h30, Concert spirituel du *Chœur de filles de Bordeaux*, dirigé par Alexis Duffaure, Maître de chapelle de la cathédrale de Bordeaux.
- **Samedi 28 mars** : Exposition exceptionnelle du buste du cardinal de Sourdis (*Le Bernin*) et de la relique du rochet de saint Charles Borromée.
Matin : visite réservée pour le Congrès International *Ars et Fides*
Après-midi : visites libres et guidées de 15h00 à 18h00 ;
1ères vêpres de la dédicace à 18h30.
- **Dimanche 29 mars : anniversaire de la dédicace de Saint-Bruno**
 - 9h00 : Messe chantée de la dédicace (*forme extraordinaire*).
 - 11h00 : Messe solennelle (*forme ordinaire*) célébrée par Mgr J-M. Le Vert, suivie de la bénédiction des plaques commémoratives.
 - Apéritif déjeunatoire.
 - Après-midi : exposition exceptionnelle du buste du cardinal de Sourdis (*Le Bernin*) et de la relique du rochet de saint Charles Borromée. Visite de l'église par *Ars et Fides*, vente de souvenirs.
 - 17h30 : 2^e vêpres de la dédicace.
 - 18h30 : Messe chantée de la dédicace (*forme extraordinaire*).

- **Samedi 5 mai** : à 20h30, conférence de Christian Taillard, professeur émérite d'histoire de l'art à l'université de Bordeaux-Montaigne : *Les Bernin, père et fils à Bordeaux*.
- **Mardi 8 juin** : à 20h30, *Lectures cartusiennes* par Michel Cahuzac, directeur du théâtre La Pergola, accompagnées de chants polyphoniques par la chorale de la Fraternité Saint-Pierre.
- **Samedi 19 et dimanche 20 septembre** : Journées européennes du Patrimoine : visites, conférences, ateliers (adultes et enfants), produits monastiques.

Retrouvez les informations et les événements du 4^e centenaire de Saint-Bruno :

- sur notre site : www.fssp-bordeaux.fr
- facebook.com/400ansdeStBrunoBordeaux



LES GRANDES FIGURES DE L'ÉGLISE SAINT-BRUNO

Suite des articles parus dans les bulletins depuis juillet-août 2019, disponibles sur notre site internet : fssp-bordeaux.fr ; rubrique « bulletins ».

Après une série d'articles consacrés à l'histoire du quartier de Saint-Bruno, nous allons nous attacher à présenter les grandes figures spirituelles et artistiques ayant contribué à l'histoire de l'église Saint-Bruno.

Saint Charles Borromée et le Cardinal de Sourdis

Saint Charles Borromée (1538-1584) était le fils de Marguerite de Médicis, sœur du pape Pie IV (Jean-Ange de Médicis, 1499-1565), et du comte Giberto Borromeo, d'Arona près du lac Majeur. Son oncle le fit cardinal à 22 ans, en 1560, et le chargea d'organiser la tenue du concile de Trente, réuni pour la troisième fois en 1562 ; ce qu'il fit jusqu'à la clôture définitive de celui-ci en janvier 1564. Pie IV le nomma alors archevêque de Milan et, après la mort de ce pape, survenue en 1565, il ne quitta plus son diocèse, prêchant d'exemple, jeûnant, célébrant la messe chaque jour, dépouillant, sauf à l'église, tout l'apparat habituel aux évêques à cette époque. Il restaura la discipline du clergé et celle des fidèles dans ce diocèse tombé dans l'anarchie, depuis quatre-vingts ans que ses archevêques n'y résidaient plus ; il favorisa l'action des ordres religieux ; bref, il assura le succès de la Contre-Réforme dans sa province et écarta de la haute Italie la menace du protestantisme. Milan devint le modèle de toutes les autres églises.

Il mourut dans la nuit du 2 au 3 novembre 1584. Il n'avait que 46 ans, mais il était épuisé par une vie de travail et d'ascèse. Il fut enterré d'abord, comme il l'avait demandé, devant le chœur de la cathédrale de Milan, sous une simple dalle où avait été gravée une épitaphe composée par lui. Le peuple accourut en foule pour vénérer sa mémoire. Des miracles se produisirent. Le corps fut alors transporté dans le *Scuolo*, chapelle souterraine située sous le chœur, qui fut aménagée par l'architecte Francesco Maria Richini en 1606¹.

¹ Les dispositions pour l'enterrement de saint Charles Borromée ont inspiré le Cardinal de Sourdis qui demandera que son cœur fût déposé sous une simple dalle de marbre noir à l'entrée du chœur de la cathédrale Saint-André. Quant au reste de son corps, le cardinal avait demandé qu'il fût enterré sous le chœur de l'église Saint-Bruno. Son tombeau a malheureusement été vandalisé lors de la révolution et il ne subsiste rien de sa dépouille. (*ndlr*).

Dès 1601, sur le conseil du cardinal Baronius², des manifestations de vénération publique avaient été organisées aux jours anniversaires de sa mort sans attendre sa canonisation, qui fut prononcée le 1er novembre 1610 par le pape Paul V.

L'Église vit en lui, écrit Emile Mâle, « le type parfait de l'évêque de la Contre-Réforme. Elle sentit qu'il était la réfutation du protestantisme, car personne plus que lui ne crut à l'efficacité des œuvres »^{3 4}. On connaît son dévouement aux pestiférés de Milan et toute sa vie il se dépensa en faveur des malheureux. A la suite du concile de Trente, il réaffirma contre les protestants les sept sacrements, la présence réelle du Christ dans l'Eucharistie, le culte de la Vierge et des saints et celui des images. Il attacha une grande importance aux rites de célébration de la messe, régla par le menu les cérémonies liturgiques et dressa la liste du mobilier indispensable aux églises.

En France, dès le début du XVIIe siècle, le cardinal de Bérulle, François de Sales, Monsieur Olier, Vincent de Paul et de nombreux évêques : François de La Rochefoucauld, Alain de Solminihac, qualifié de « San Carlo Borromeo de France », et d'autres invoquèrent le patronage borroméen pour conduire leurs réformes pastorales, tout en infléchissant la pensée du saint et ses enseignements dans le sens du particularisme gallican⁵.

Le cardinal de Sourdis, émule de saint Charles

De tous les prélats français, l'un de ceux qui manifestèrent le plus vif attachement pour saint Charles et le plus sincère enthousiasme pour son action réformatrice fut François de Sourdis. Grand seigneur d'origine poitevine, cardinal depuis 1598, il devint à 25 ans archevêque de Bordeaux et tint son premier synode le 18 avril 1600. Il se rendit alors à Rome, où il séjourna de septembre 1600 au 27 mai 1601, époque où l'Italie célébrait les vertus de saint Charles en vue de sa canonisation.

² Cesare Baronio (1538-1607), bibliothécaire de la Vaticane et auteur des *Annales ecclesiastici*.

³ Émile MALE, *L'art religieux de la fin du XVIe, du XVIIe et du XVIIIe siècle*, 2e éd., Paris, 1951, p. 87.

⁴ En 1577 parurent à Milan les *Instructionum fabricae et suppellectilis ecclesiasticae libri II*, composés sur l'ordre de saint Charles et qui donnaient les règles à suivre dans la construction des bâtiments et la fourniture du mobilier des églises. Voir E. Cecilia VOELKER, « Borromeo's Influence on sacred Art and Architecture », dans *San Carlo Borromeo*, op. cit., p. 172-187. Le confessionnal, importé de Milan en France à partir du début du xvii^e siècle et toujours présent dans les églises jusqu'au fond des campagnes, est encore l'héritage du pastorat borroméen.

⁵ Paul BROUTIN, *La réforme pastorale en France au XVIIe siècle*, Paris-Tournai, 1956 ; Bernard PLONGERON, « Charles Borromée, exemple et modèle. Son influence en France (XVIe-XIXe siècle) », dans *San Carlo e il suo tempo*, op. cit., I, p. 493 sq. ; Marc VENARD, « The Influence of Carlo Borromeo on the Church of France », dans *San Carlo Borromeo*, op. cit., p. 208-227.

Il y retourna en 1605 et c'est alors que le cardinal Sfondrato, Milanais et neveu du pape Grégoire XIV, lui confia le rochet⁶ que portait saint Charles en 1569, lorsque Girolamo Donato, dit *il Farina*, religieux de l'ordre des Humiliés (*Umiliati*), lui tira dans le dos un coup d'arquebuse, alors qu'il était en prière dans sa chapelle privée. La balle traversa l'étoffe



du rochet mais s'écrasa contre la peau sans la blesser, miracle qui eut un grand retentissement. Pour le chanoine Jean Bertheau, secrétaire et biographe de François de Sourdis, le cardinal Sfondrato jugea « qu'il ne pouvait mieux consigner ce sacré dépost qu'entre les mains de celui qui, honorant la mémoire de ce grand saint, en imitait la vie »⁷. Comme l'écrit le P. Bernard Peyrous : « Ce geste était chargé de tout un sens symbolique. Sourdis devenait un autre Borromée, et Bordeaux prenait ainsi les dimensions d'un nouveau Milan »⁸.

*Chapelle de saint Charles Borromée
à la cathédrale Saint-André de Bordeaux*

En 1605, Sourdis rencontra aussi à Rome Federico Borromeo, cousin de saint Charles et son deuxième successeur sur le siège archiepiscopal de Milan⁹. Lors de son voyage de retour en France, il

⁶ Le rochet est un vêtement liturgique réservé aux évêques. C'est un surplis de toile fine et blanche qui se porte par-dessus la soutane et descend jusqu'aux genoux. Il est souvent orné de dentelles et de broderies. Le rochet de saint Charles, relique insigne, est conservé aujourd'hui à la cathédrale Saint-André.

⁷ Jean BERTHEAU, éd. P. CARAMAN, dans *Archives historiques du département de la Gironde*, t. 49, 1914, p. 66.

⁸ Bernard PEYROUS, *La Réforme catholique à Bordeaux (1600-1719). Le renouveau d'un diocèse*, 2 vol., Bordeaux, 1995, 1.1, p. 123-124.

⁹ Federico Borromeo (1564-1631) était le fils de Giulio Cesare, frère de Giberto Borromeo, lui-même père de saint Charles. Il succéda en 1595 à Gaspar Visconti sur le siège archiepiscopal de Milan. C'est lui qui fonda la Biblioteca Ambrosiana en 1602 et la Pinacoteca en 1621. Il apparaît dans le roman historique d'Alessandro MANZONI (1785-1873), *Ipromessi sposi*, trad. fr. par Armand MONJO, Les fiancés, Paris, 1982.

s'arrêta à Milan et pria longtemps sur le tombeau du saint. Revenu à Bordeaux, il encouragea dans son diocèse le culte de celui-ci et la diffusion de ses ouvrages. Il entreprit la construction d'un couvent de Chartreux et d'un hôpital sous le vocable de saint Charles. En 1615, il imposa, pour l'instruction des futurs prêtres, des « conférences ecclésiastiques », imitant en cela saint Charles qui avait créé à Milan des « congrégations locales ». Cette même année 1615, c'est lui qui eut l'honneur de marier le roi Louis XIII et Anne d'Autriche.

Jean Bertheau insiste sur la parenté spirituelle existant entre saint Charles Borromée et François de Sourdis. Toute sa vie, le second prit modèle sur le premier, dans la mesure où le caractère du grand prélat français issu de la noblesse pouvait se plier à la douceur et à l'humilité du saint. Il s'efforça de faire appliquer dans son diocèse la législation tridentine et post-tridentine et d'imposer cette fidélité à la pratique sacramentaire et aux cérémonies liturgiques que recommandait saint Charles. Au cours de ses visites pastorales, il veillait à ce que les églises de son diocèse fussent en bon ordre : « Il visitait le saint sacrement de l'autel, les autels de l'église, les saintes huiles, les fonts baptismaux, les saintes reliques, les images, les ornements, l'église, la fabrique de celle-ci et remarquait les défauts pour y pourvoir »¹⁰.

La chartreuse de Bordeaux et l'hôpital Saint-Charles Borromée

Nous savons par son biographe que François de Sourdis avait une prédilection pour l'ordre fondé par saint Bruno. C'est donc une chartreuse, « œuvre de Roy », qu'il entreprit de bâtir¹¹. Certains pensaient « que M. le Cardinal n'en viendrait jamais à bout, que c'étoient des desseins qui gèleroyent en bouton »¹². L'idée de cette fondation venait d'un religieux chartreux, dom Ambroise de Gascq, qui y consacra tout son héritage dès septembre 1605. Mais ce fut François de Sourdis qui mena l'œuvre à bien.

¹⁰ Bernard PEYROUS, « La réforme institutionnelle de l'archidiocèse de Bordeaux au temps du cardinal François de Sourdis (1599-1628) », dans *Revue d'histoire ecclésiastique*, t. 76, 1981, p. 19. Voir aussi A. DEGERT, « Saint Charles et le clergé français », dans *Bulletin de littérature ecclésiastique*, 1912, p. 145-149 et 193-213.

¹¹ Il ne faut pas la confondre avec la première chartreuse, construite à Bordeaux en 1383 et dite couvent « des Chartrons » : *Histoire de Bordeaux*, Charles HIGOUNET, Robert BOUTRUCHE édés., t. IV. Bordeaux de 1453 à 1715, Bordeaux, 1966, p. 390.

¹² J. BERTHEAU, éd. cit., dans *Archives historiques du département de la Gironde*, t. 51, 1916-1917, p. 65 et 146 ; B. PEYROUS, *La Réforme catholique à Bordeaux*, op. cit., p. 362 sq.

Les travaux exigèrent l'assèchement du vaste marais qui s'étendait à l'ouest de la ville et furent conduits rapidement. Le 22 juillet 1611, l'archevêque de Bordeaux posa la première pierre de l'église conventuelle, où il désirait être inhumé. Le 29 mars 1620, il procéda à sa consécration et la dédia à Notre-Dame de Miséricorde, à saint Charles Borromée et à saint Bruno. A cette date, l'hôpital Saint-Charles, destiné aux malades incurables, était déjà achevé. Les premiers religieux emménagèrent en janvier 1621. Ils étaient une vingtaine en 1631¹³.

François de Sourdis leur confia la garde des deux précieuses reliques du saint : le rochet à l'église Saint-Bruno et la barrette cardinalice à l'hôpital Saint-Charles.

Anne LOMBARD-JOURDAN



La relique du rochet de saint Charles Borromée

¹³ Leur nombre ne devait jamais dépasser celui de vingt-quatre religieux de chœur. Voir Bernard GUILLEMAIN et Raymond DARRICAU, « Les deux chartreuses successives de Bordeaux », dans *La naissance des chartreuses. Actes du Colloque international d'histoire et de spiritualité cartusiennes*, Grenoble, 12-15 septembre 1984, Grenoble, 1986, p. 371-399.

MAXIMES DE SAINT PHILIPPE NERI

Chaque mois de cette année paroissiale vous sont proposées de pieuses maximes de saint Philippe Néri, grand saint du XV^e siècle que le jeune François de Sourdis a connu lorsqu'il était étudiant à Rome. Ces maximes pourront nourrir vos méditations quotidiennes.

1. Celui qui veut être sage sans la vraie sagesse ou sauvé sans le Sauveur n'est pas sain, mais malade, il n'est pas sage, mais fou.

2. La dévotion à la très sainte Vierge est actuellement nécessaire, parce qu'il n'y a pas de meilleur moyen pour obtenir les grâces de Dieu que l'intermédiaire de sa très sainte Mère.

3. On doit s'appliquer à obéir même dans les petites choses qui semblent sans importance ; c'est le moyen de se rendre facile la pratique de l'obéissance en matière grave.

4. Celui qui agit toujours par obéissance peut être assuré qu'il n'aura pas à rendre compte de ses actions à Dieu.

5. La perfection ne consiste pas dans les choses extérieures, telles que les larmes, les sanglots et choses semblables, mais dans de vraies et solides vertus.

6. Les larmes ne prouvent pas qu'on est en grâce avec Dieu, et si nous voyons quelqu'un pleurer en parlant des choses pieuses et saintes, nous ne devons pas en conclure que nécessairement il mène une sainte vie.

7. L'enjouement fortifie le cœur ; il nous aide à persévérer dans une vie sainte ; les serviteurs de Dieu doivent donc être toujours de bonne humeur.

8. Lorsqu'on est délivré d'une tentation ou de quelque tribulation que ce soit, il faut avoir grand soin de témoigner à Dieu une vive reconnaissance pour un tel bienfait.

9. Nous devons accepter les adversités que Dieu nous envoie sans trop raisonner sur elles, et nous devons nous persuader qu'il ne pouvait rien nous arriver de meilleur.

10. Nous devons toujours nous rappeler que Dieu fait tout bien, quoique nous ne puissions pas voir la raison de ce qu'il fait.

11. Chacun doit se rendre promptement à l'opinion d'autrui, raisonner dans le sens des autres et contre lui-même, et prendre tout en bonne part.

12. Il n'y a rien de plus capable d'exciter en nous l'esprit de prière que la lecture des livres de piété.

13. Fréquentez les sacrements et lisez souvent les vies des Saints.

14. Pensez toujours que vous avez Dieu devant vous.

15. Lorsque vous êtes dans une occasion de péché, considérez bien ce que vous allez faire, fuyez loin de l'occasion et repoussez le péché.

16. Il n'y a rien de bon dans le monde : tout est vanité.

17. Après tout, il nous faudra mourir.

18. Ceux qui commencent dans la vie religieuse doivent s'exercer principalement à méditer sur les quatre fins dernières.

19. Celui qui ne descend pas en enfer pendant sa vie par la méditation, court grand risque d'y descendre après sa mort.

20. Le plus grand secours qu'on puisse avoir pour persévérer dans la vie spirituelle est l'habitude de la prière, surtout sous la direction de son confesseur.

21. Il n'y a rien que le démon craigne plus que la prière, rien qu'il ne s'efforce plus d'empêcher.

22. C'est une excellente méthode pour nous préserver de la rechute dans les fautes sérieuses que de dire chaque soir : Demain je puis être mort.

23. Un homme sans prière est un animal sans l'usage de la raison.

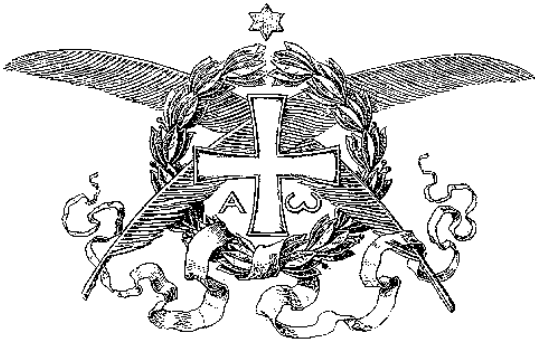
24. L'état religieux est certainement le plus élevé, mais il ne convient pas à tout le monde.

25. Le meilleur moyen d'apprendre à prier est de reconnaître que nous sommes indignes d'un si grand bienfait et de nous remettre entièrement entre les mains de Dieu.

26. La véritable préparation à la prière consiste dans l'exercice de la mortification, car celui qui veut s'adonner à la prière sans se mortifier est semblable à un oiseau qui voudrait voler avant d'avoir des ailes.

27. Nous ne pourrons jamais arriver à la vie contemplative, si nous ne commençons par nous exercer laborieusement à la vie active.

28. Nous devons éprouver l'esprit que Dieu nous donne dans la prière et le suivre ; quand Dieu, par exemple, nous pousse à méditer sur la Passion, gardons-nous de vouloir méditer sur un autre mystère.



Ordo liturgique

Dimanche 9 février, Dimanche de la Septuagésime (*2ème classe, Violet*)

Lundi 10 février, Ste Scholastique, vierge (*3ème classe, Blanc*)

Mardi 11 février, Apparition de la Sainte Vierge à Lourdes (*3ème classe, Blanc*)

Mercredi 12 février, Les sept Saints fondateurs des Servites de la Sainte Vierge Marie (*3ème classe, Blanc*)

Jeudi 13 février, de la férie (*4ème classe, Violet*)

Vendredi 14 février, de la férie (*4ème classe, Violet*)

Samedi 15 février, De la Sainte Vierge (*Salve sancta parens*) (*4ème classe, Blanc*)

Dimanche 16 février, Dimanche de la Sexagésime (*2ème classe, Violet*)

Lundi 17 février, de la férie (*4ème classe, Violet*)

Mardi 18 février, de la férie (*4ème classe, Violet*)

Mercredi 19 février, de la férie (*4ème classe, Violet*)

Jeudi 20 février, de la férie (*4ème classe, Violet*)

Vendredi 21 février, de la férie (*4ème classe, Violet*)

Samedi 22 février, Chaire de St Pierre, apôtre (*2ème classe, Blanc*)

Dimanche 23 février, Dimanche de la Quinquagésime (*2ème classe, Violet*)

Lundi 24 février, St Mathias, apôtre (*2ème classe, Rouge*)

Mardi 25 février, de la férie (*4ème classe, Violet*)

Mercredi 26 février, Mercredi des Cendres (*1ère classe, Violet*) ; **jour de jeûne et d'abstinence.**

Jeudi 27 février, Jeudi après les Cendres (*Férie*) (*3ème classe, Violet*)

Vendredi 28 février, Vendredi après les Cendres (*Férie*) (*3ème classe, Violet*)

Samedi 29 février, Samedi après les Cendres (*Férie*) (*3ème classe, Violet*)

Dimanche 1^{er} mars, 1^{er} Dimanche de Carême (*1ère classe, Violet*)

Lundi 2 mars, de la férie (*3ème classe, Violet*)

Mardi 3 mars, de la férie (*3ème classe, Violet*)

Mercredi 4 mars, Mercredi des Quatre-Temps (*2ème classe, Violet*)

Jeudi 5 mars, de la férie (*3ème classe, Violet*) ;

Vendredi 6 mars, Vendredi des Quatre-Temps (*2ème classe, Violet*)

Samedi 7 mars, Samedi des Quatre-Temps (*2ème classe, Violet*) ; dans la Fraternité Saint-Pierre, saint Thomas d'Aquin, fête de 2^e classe.

Dimanche 8 mars, 2^e Dimanche de Carême (*1ère classe, Violet*)



Carnet de famille

Baptême

- ❖ Victoire Bergé-Bourbon, le samedi 18 janvier, en l'église Saint-Bruno.

Fiançailles

- ❖ Mademoiselle Marie Bonnouvrier et Monsieur Ronan Leclair, le samedi 8 février, à Tabanac (33).

Décès

- ❖ Madame Yvonne Ehret, maman de Madame Simone Dornier, rappelée à Dieu le samedi 11 janvier, munie des sacrements de l'Eglise. Obsèques le vendredi 17 janvier, à Rixheim (68).
- ❖ Monsieur Gérard Buguet, papa de Monsieur Arnaud Buguet, rappelé à Dieu le jeudi 16 janvier, muni des sacrements de l'Eglise. Obsèques le mardi 21 janvier à Besançon (25).



Si vous désirez qu'une annonce soit publiée dans le Carnet de Famille, merci de transmettre toutes les informations à l'abbé de Giacomoni.

Annonces mensuelles

- ❖ Mercredi 12 février : cours de doctrine pour adultes. Le thème de l'année est : « *L'Homme face à la modernité* ». Le sujet abordé ce soir-là sera : « *L'Homme face aux nouvelles technologies* ». Un tract (bleu) est disponible sur la table de presse de l'église, reprenant toutes les dates et sujets de l'année.
- ❖ Jeudi 13 février : réunion des Foyers Saint-Joseph, à 20h30, à Saint-Bruno : adoration (avec confessions), topo, puis repas fraternel. *Contact* : Madame Aliénor Hutten au 0659405238 ou alienor@huten.fr
- ❖ Vendredi 14 février : à l'issue de la Messe de 9h00, chapelet mensuel à l'intention de notre communauté et des vocations. Habituellement ce chapelet a lieu le 2e vendredi du mois.

- ❖ Samedi 15 février : répétition du service de Messe, de 9h00 à 10h00, à Saint-Bruno, pour les équipes Saint-Charles et Saint-François.
- ❖ Mercredi 19 février : réunion du groupe étudiants à 20h30, à Saint-Bruno.
- ❖ **Du lundi 24 février au samedi 7 mars : horaires pour les vacances scolaires :**
 Durant ce temps, pas de permanence des prêtres les mardis et vendredis, ni d'adoration les jeudis ; de même, pas de cours de catéchisme pendant cette période.
 - Durant les vacances scolaires, les Messes sont célébrées du lundi au vendredi uniquement à 19h00 (exception pour le mercredi des Cendres : cf. ci-dessous), et le samedi à 12h00 ; *confessions 1/2 heure avant.*
- ❖ **Mercredi 26 février : Mercredi des Cendres (jeûne et abstinence) :**
 Messe et imposition des cendres à 9h00 (Messe basse) et à 19h00 (Messe chantée).
- ❖ Vendredi 28 février : comme tous les vendredis de Carême, chemin de croix médité à 17h45 à Saint-Bruno.
- ❖ Dimanche 1^{er} mars : attention ! pas de vêpres à 17h30 à Saint-Bruno.
- ❖ Dimanche 1^{er} mars : Messe à 18h00, en la basilique Notre-Dame d'Arcachon.
- ❖ Dimanche 1^{er} mars : ouverture exceptionnelle de l'église, de 15h00 à 17h30, comme tous les premiers dimanches du mois en 2020, à l'occasion du 400^e anniversaire de l'église Saint-Bruno. Possibilité de visites guidées.
- ❖ Vendredi 6 mars : comme tous les vendredis de Carême, chemin de croix médité à 17h45 à Saint-Bruno.
- ❖ Vendredi 6 mars : 1^{er} vendredi du mois : adoration et confessions à l'issue de la Messe de 19h00, et jusqu'à 22h00, à Saint-Bruno.
- ❖ Samedi 7 mars : chapelet médité à 11h15 à Saint-Bruno, pour le premier samedi du mois.
- ❖ Dimanche 8 mars : vêpres à 17h30, suivies du Salut du Très Saint-Sacrement. Office des complies à l'issue de la Messe de 18h30, vers 19h30.

- ❖ **Samedi 14 mars : Récollecion de Carême**, de 10h00 à 16h00, à Saint-Bruno (et non pas le samedi 21 mars), prêchée par le Père Antoine-Marie de Araujo, de la Fraternité Saint-Vincent Ferrer.

Annonces particulières

Notre annuaire paroissial 2020 est disponible

- ❖ *Durant le saint temps du Carême, Messieurs les abbés n'acceptent aucune invitation à déjeuner ou à dîner, exception faite des dimanches midi et fêtes de 1^{ère} classe.*

❖ Chorales

Nos chorales recrutent toujours ! Nous recherchons notamment des voix de femmes pour la chorale polyphonique, ainsi que des voix d'hommes pour la schola grégorienne. Merci pour votre dévouement au service du culte divin.

❖ Lettre d'informations électronique :

Votre inscription permet de vous communiquer rapidement des informations ponctuelles. Pour vous inscrire, rendez-vous au bas de la page d'accueil de notre site : fssp-bordeaux.fr

❖ **Projet Marial organisé par l'Association « M de Marie » du 1er mai au 15 août 2020**

Le 1er mai 2020 deux calèches, tirées par des chevaux portant chacune une grande statue de Notre-Dame de France, partiront une de Lourdes et une de la Salette. Ces deux routes parallèles rejoindront en marchant le Sanctuaire de Pellevoisin le 15 août 2020.



Elles parcourront ainsi le « M » que la Vierge Marie a discrètement tracé sur la France au travers de ses cinq grandes apparitions du 19^e siècle.

En tout, 107 jours de pèlerinage, sur près de 2.000 km, par étapes d'une quinzaine de kilomètres, avec chaque jour accueil de différents groupes, paroisses, ou mouvements pour la marche du matin, la marche de l'après-midi, et à l'étape veillées

ou nuits de prières, où pourront alterner chants, louanges, témoignages, enseignements, adorations, confession et consécration au Cœur

Immaculé de Marie. Tous ceux qui le peuvent sont invités à accompagner notre « Mère » et participer à ce pèlerinage.

Ce pèlerinage exceptionnel sera une occasion de redécouvrir, et de faire connaître ce lien extraordinaire qui existe entre Marie et la France.

La troisième et quatrième semaine du pèlerinage la calèche passera près de Bordeaux :

dimanche 17 mai : de Bourriot-Bergonce vers Captieux (19,7 km)

lundi 18 mai : (repos du cheval) Captieux

mardi 19 mai : de Captieux vers Bazas (25 km)

mercredi 20 mai : de Bazas vers Langon (22 km)

jeudi 21 mai : de Langon vers Notre Dame de Verdélais (5km)

(Arrivée au Sanctuaire à 10h30 pour la Messe de l'ASCENSION de 11h00)

vendredi 22 mai : de Notre Dame de Verdélais vers Gornac (12 km)

samedi 23 mai : de Gornac vers Targon (12,7 km)

dimanche 24 mai : de Targon vers St Aubin de Branne (13 km)

lundi 25 mai : (repos du cheval) St Aubin de Branne

mardi 26 mai : de St Aubin de Branne vers St Emilion (11,4 km en passant la Dordogne par le pont de Branne)

mercredi 27 mai : de St Emilion vers Galgon (15 km)

jeudi 28 mai : de Galgon vers Laruscade (16 km)

❖ **Honoraires de Messe**

La Conférence des évêques de France vient de fixer de nouveaux honoraires pour les demandes de célébrations de Messes :

- Messe : 18 €

- Neuvaine de Messe (9 Messes, 9 jours consécutifs) : 180 €

- Trentain pour un défunt (30 Messes, 30 jours consécutifs) : 595 €

Nous vous rappelons que l'honoraire pour une Messe n'est pas le « prix » de la Messe car les sacrements ne s'achètent ni ne se vendent. L'honoraire correspond à ce qu'il est souhaitable de verser au prêtre à l'occasion de la célébration car le montant correspond à une estimation pour son quotidien.

Pour toute demande de célébration de Messe, merci de voir directement avec un prêtre.

❖ **Permanences des prêtres à Saint-Bruno (*hors vacances scolaires*) :**

Elles sont habituellement réparties de la manière suivante :

- Le mardi de 16h00 à 18h00 : abbé de Giacomoni.

- Le jeudi de 15h00 à 18h30 (*durant l'adoration*) : abbé de Giacomoni.
- Le vendredi de 16h00 à 18h00 : abbé Villeminoz.

❖ **Veillez noter que le lundi est le jour de repos hebdomadaire de vos prêtres : veillez à ne pas les déranger ce jour-là sauf extrême urgence.**

GRANDES DATES DE L'ANNEE PAROISSIALE

A NOTER DANS VOS AGENDAS

- ❖ **Samedi 14 mars 2020 : récollection paroissiale pour le temps du Carême.**
- ❖ **Dimanche 29 mars 2020 : 400^e anniversaire de la Consécration de l'église Saint-Bruno.**
- ❖ Semaine Sainte : du 5 avril (Rameaux) au 12 avril (Pâques).
- ❖ Samedi 2 mai 2020 : Messe et sacrement de Confirmation.
- ❖ Samedi 16 mai 2020 : fête du Collège Saint-Fort.
- ❖ Samedi 30, dimanche 31 mai, et lundi 1^{er} juin 2020 : pèlerinage de Chartres.
- ❖ Dimanche 7 juin 2020 : cérémonie de Profession de Foi.
- ❖ Dimanche 14 juin 2020 : cérémonie de Première Communion et Procession de la Fête-Dieu.



Au service de la Communauté

« *Servir et non être servi* »
(*Mc., X, 45*)

Habillement des servants de Messe

Aider les servants de Messe à s'habiller et à ranger leurs soutanelles avant et après la Grand'Messe de 10h30 le dimanche. *Renseignements et inscriptions* : abbé Benoît de Giacconi, au 0662288192 ou abdgsp@hotmail.fr

Entretien des soutanelles des servants de Messe

Nettoyer et/ou raccommoder lorsque cela est nécessaire les soutanelles et surplis des servants de Messe. *Renseignements et inscriptions* : abbé Benoît de Giacconi, au 0662288192 ou abdgsp@hotmail.fr

Couture

Entretenir et confectionner les ornements liturgiques. *Renseignements et inscriptions* : abbé Benoît de Giacconi, au 0662288192 ou abdgsp@hotmail.fr

Ménage de l'Eglise Saint-Bruno

Toutes les semaines, maintenir propre la Maison de Dieu. *Renseignements et inscriptions* : abbé Benoît de Giacconi, au 0662288192 ou abdgsp@hotmail.fr

Repas des abbés

Assurer une ou deux fois par an les courses hebdomadaires des prêtres. *Renseignements et inscriptions* : abbé Grégoire Villeminoz, au 06 95 32 51 15 ou gregoirevilleminoz@hotmail.fr

Autres services

Ponctuellement d'autres services peuvent être nécessaires : dites-nous vos talents, vos propositions et disponibilités.

Activités paroissiales régulières

Service de Messe

Pour les garçons ayant fait leur première communion. Les répétitions ont lieu habituellement une fois par mois, le samedi, de 9h00 à 10h00, à Saint-Bruno. Renseignements et inscriptions : abbé de Giacomoni, au 06 62 28 81 92 ou abdgsp@hotmail.fr

Visites aux personnes malades

Pour les personnes désireuses d'aider les prêtres dans les visites aux personnes malades, âgées ou seules. Merci également de faire connaître aux prêtres les personnes qui désirent une visite. Renseignements et inscriptions : abbé Villeminoz, au 06 95 32 51 15 ou gregoirevilleminoz@hotmail.fr

Chorales

Chorale polyphonique : pour tous, jeunes et moins jeunes, participer à la beauté de la liturgie par le chant. Chanter juste et être motivé. Répétitions à Saint-Bruno le vendredi de 20h30 à 22h00. Renseignements et inscriptions : Madame Estelle Touche, au 06 62 65 88 73.

Chorale grégorienne : pour les hommes, chanter le propre grégorien de la Grand'Messe dominicale et des fêtes. Répétitions le dimanche, à partir de 9h45. Renseignements et inscriptions : Monsieur Aurélien Dufour, au 06 20 82 89 47.

Groupe Etudiants

Pour les étudiants : groupe de formation, de prière et d'amitié chrétienne : habituellement deux fois par mois. Renseignements et inscriptions : abbé Grégoire Villeminoz, au 06 95 32 51 15 ou gregoirevilleminoz@hotmail.fr

Couples

- Foyers Saint-Joseph : groupe de formation, de prière et d'amitié, pour les couples, un mercredi par mois à Saint-Bruno, à 20h30 : adoration, topo et repas fraternel. Renseignements et inscriptions : Mme Aliénor Hutten au 06 59 40 52 38 ou alienor@huten.fr
- *Domus Christiani* et autres équipes : des groupes, constitués de cinq ou six couples, se réunissent dans les foyers une fois par mois. Renseignements et inscriptions : abbé de Giacomoni, au 06 62 28 81 92 ou abdgsp@hotmail.fr

Equipes St-Philippe Néri

Equipes fraternelles, par groupes et par quartiers, se réunissant pour prier et vivre la charité. Renseignements : asbuguet@free.fr – tracts sur la table de presse

Catéchismes

- Pour les enfants de la Moyenne Section au CM2 : cours les mercredis (*hors vacances scolaires*) de 10h30 à 11h30, ou de 17h00 à 18h00, à Saint-Bruno.
- Pour les collégiens de 6^e et 5^e (préparation à la Profession de Foi) : cours les mercredis (*hors vacances scolaires*) de 18h00 à 19h00, à Saint-Bruno.
- Pour les collégiens de 4^e et 3^e : cours les mercredis (*hors vacances scolaires*) de 18h00 à 19h00, à Saint-Bruno.
- Pour les lycéens : cours les vendredis (*hors vacances scolaires*) de 19h00 à 20h00, à Saint-Bruno.

Renseignements et inscriptions : abbé Villeminoz, au 06 95 32 51 15 ou gregoirevilleminoz@hotmail.fr

Cours de doctrine pour adultes

Pour les adultes, cours de découverte et d'approfondissement de la Foi Catholique, un mercredi par mois, à 20h30, à Saint-Bruno.

Tract spécifique sur la table de presse.

Renseignements et inscriptions : abbé de Giacomoni, au 06 62 28 81 92 ou abdgp@hotmail.fr

« Ordre du Malt »

Environ une fois par trimestre, réunion fraternelle pour messieurs.

Renseignements et inscriptions :

M. Hervé Guitton, au 06 62 47 95 44 ou herve.guitton@hotmail.fr

Scoutisme

Groupe Europa Scouts, pour tous les jeunes à partir de 8 ans : louveteaux, louvettes, guides et scouts. Un week-end par mois, du samedi matin au dimanche matin.

Renseignements et inscriptions :

Pour les filles : Miryam de Baritault, au 06 63 12 06 83.

Pour les garçons : Philippe Millet, au 06 63 17 24 91.

Récollections et retraites

Deux récollections paroissiales sont organisées chaque année, une pendant l'Avent et une pendant le Carême. Voir le bulletin paroissial mensuel.

Par ailleurs, la Fraternité Saint-Pierre en France organise différentes retraites durant l'année, pour tous les âges et toutes les personnes.

Renseignements et inscriptions : www.oeuvredesretraites.fr

Confraternité Saint-Pierre

Soutenir la mission et les prêtres de la Fraternité Saint-Pierre par un engagement de prière quotidien.

Renseignements et inscriptions : www.confraternite.fr

Autres activités

D'autres activités paroissiales sont ponctuellement proposées. Retrouvez toutes les informations dans le bulletin paroissial ou sur notre site www.fssp-bordeaux.fr

Soutenir la Fraternité Saint-Pierre à Bordeaux

Vous le savez, vos prêtres ne font pas payer leur apostolat : ils sont entièrement au service de Dieu et des âmes. C'est la raison pour laquelle votre soutien fait l'objet d'un commandement de l'Eglise : « Les fidèles sont tenus de subvenir aux nécessités matérielles de l'Eglise, chacun selon ses possibilités » (CEC n°2043).

Pour nous aider : suivez les indications ci-dessous ou allez directement sur notre site internet : fssp-bordeaux.fr

- Par des dons ponctuels¹⁴
 - Par un virement régulier (cf. formulaire ci-dessous)
- Bénéficiez avantageusement de la fiscalité en déduisant de vos impôts 66% du montant de votre don¹⁵. Pour un don ou un virement régulier à la Fraternité Saint-Pierre à Bordeaux, vous recevrez chaque année un reçu fiscal.

ORDRE DE VIREMENT

A RETOURNER A VOTRE BANQUE, ACCOMPAGNE D'UN RIB

Je, soussigné (nom, prénom)
titulaire du compte : vous demande de bien vouloir
virer, le de chaque mois, la somme de €
à compter du/...../..... (inclus) jusqu'à nouvel ordre, ou jusqu'au/...../..... (inclus),
sur le compte dont les coordonnées figurent ci-après :

Bénéficiaire : Fraternité Saint-Pierre – Bordeaux - 115, rue Quintin, 33000 Bordeaux
CL Bordeaux Barrière de Pessac

Banque : 30002 Guichet : 01856 - COMPTE : 0000079278A - Clé RIB : 37

IBAN : FR46 3000 2018 5600 0007 9278 A37

BIC : CRLYFRPP

Date et signature :

PARTIE A RETOURNER A LA FRATERNITE SAINT-PIERRE

115 rue Quintin, 33000 Bordeaux

Pour des raisons de confidentialité, la banque ne nous transmet jamais les coordonnées des donateurs ; or nous en avons besoin pour vous faire parvenir vos reçus fiscaux.

M., Mme, Mlle, (nom et prénom) :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tél : Courriel : @.....

Vous informe d'un virement mensuel sur votre compte, d'un montant de €

¹⁴ Vos chèques doivent être libellés à l'ordre de « Fraternité Saint-Pierre – Bordeaux ».

¹⁵ Dans la limite de 20% de votre revenu imposable.



Eglise Saint-Bruno

MESSES

Dimanches et Fêtes d'obligation

- 8h30 : Messe basse
- 10h30 : Grand'Messe chantée
- 12h15 : Messe basse
- 18h30 : Messe basse avec orgue

Semaine

- Lundi : Messes à 9h00 (*hors vacances scolaires*) et à 19h00.
- Mardi : Messes à 9h00 (*hors vacances scolaires*) et à 19h00.
- Mercredi : Messes à 7h00 (*hors vacances scolaires*), à 9h00 (*hors vacances scolaires*) et à 19h00.
- Jeudi : Messes à 9h00 (*hors vacances scolaires*) et à 19h00.
- Vendredi : Messes à 9h00 (*hors vacances scolaires*) et à 19h00.
- Samedi : Messe à 12h00.

CONFESSIONS

- Les dimanches et fête d'obligation, habituellement durant les Messes à l'exception de la Messe de 12h15.
- Du lundi au vendredi : de 18h30 à 19h00.
- Les mardis et vendredis : de 16h00 à 18h00, *hors vacances scolaires*.
- Les jeudis : de 15h00 à 18h00, durant le temps de l'adoration, *hors vacances scolaires*.
- Les premiers vendredis du mois, de 20h00 à 22h00.

ADORATION

Tous les jeudis de 15h00 à 18h30, *hors vacances scolaires*

PERMANENCES DES PRETRES

- mardi et vendredi de 16h00 à 18h00, *hors vacances scolaires*.
- jeudi durant le temps de l'Adoration, *hors vacances scolaires*.

Fraternité Saint-Pierre

05 57 81 83 30 – www.fssp-bordeaux.fr

Abbé Benoît de Giacomoni, *chapelain*
06 62 28 81 92
abdgsp@hotmail.fr

Abbé Grégoire Villeminoz
06 95 32 5115
gregoirevilleminoz@hotmail.fr

Abbé Antoine de Nazelle
06 46 36 36 05
antoine@denazelle.com